

DUPONT.

& ASSOCIÉS

COMMISSAIRES-PRISEURS JUDICIAIRES

Conditions générales de ventes

La vente sera faite expressément au comptant et les acquéreurs paieront en sus de l'adjudication : **14.28 % TTC** de frais.

1) LE PAIEMENT

Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente y compris pour les acheteurs souhaitant exporter un lot ou si une licence d'exportation est requise. L'adjudicataire peut payer :

- Par carte bleue lors d'une vente judiciaire sur place en fonction du réseau internet existant
- En espèces en euros pour les particuliers résidant sur le territoire français jusqu'à un montant égal ou inférieur à 1000 € frais et taxes compris et pour les résidents étrangers jusqu'à un montant égal ou inférieur à 15.000 € frais et taxes compris. - En chèque (pour les acheteurs connus) sur présentation d'une pièce d'identité et deux pièces d'identité pour les adjudications supérieures à 500 €. La SELARL Mes François DUPONT & Sandrine DEPASCALI DUPONT garde la possibilité de reporter l'enlèvement des achats à l'encaissement effectif du montant du bordereau dans l'hypothèse de client non référencé ou sans preuve d'identité suffisante.
- Par virement sur le compte : Mes François DUPONT et Sandrine DEPASCALI DUPONT.

Iban : FR52400310001000138538J52 BIC : CDCGFRPPXXX

2) GARANTIES

Le rapport de condition concernant l'état du lot, relatif à un accident, est donné à titre indicatif et n'exclut aucunement l'appréciation par examen personnel de l'acheteur ou de son représentant. L'exposition préalable permet de prendre connaissance personnellement de l'état des biens et de ce fait, aucune réclamation ne sera possible.

3) ENCHERES

Les enchères suivent l'ordre des numéros du catalogue cependant La société de ventes SELARL Mes François DUPONT & Sandrine DEPASCALI DUPONT reste libre de modifier cet ordre et les enchérisseurs sont tenus de s'y conformer. Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire. Dans l'hypothèse d'une double enchère reconnue dans la salle, le lot sera remis en vente immédiatement, entre la salle et le live, la salle l'emportera. Sur ordre d'achat, la première offre l'emportera.

4) ENREGISTREMENT PREALABLE

Il est conseillé aux enchérisseurs présents dans la salle lors de la vente de s'enregistrer préalablement auprès de nos services dans un but de confidentialité et de fluidité de la vente. Une plaquette pour vous sera remise lors de l'enregistrement qui vous permettra de porter vos enchères. Vous remettrez la plaquette au service des encaissements à la fin de vos achats, en échange de votre bordereau d'adjudication. Il est demandé aux enchérisseurs désirant exporter les lots acquis de se faire enregistrer avant la vente.

5) RETRAIT DES ACHATS

Conformément à la loi, dès l'adjudication, les lots sont propriété de l'acheteur et placés sous son entière responsabilité, il lui appartient d'assurer lesdits lots. Dès lors La SELARL Mes François DUPONT & Sandrine DEPASCALI DUPONT décline toute responsabilité quant aux dommages que le lot pourrait encourir. Toutes les formalités concernant le gardiennage, l'expédition, le transport restent à la charge exclusive de l'acheteur. Il appartient aux acheteurs de s'enquérir, auprès de nos services, du chargement et démontage éventuel du matériel avant leur venue. Toute intervention exceptionnelle de manutention restant à la charge de l'acheteur.

6) DEFAUT DE PAIEMENT

INCIDENTS DE PAIEMENT - FICHER DES RESTRICTIONS D'ACCÈS DES VENTES AUX ENCHERES (TEMIS)

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès de SELARL Mes François DUPONT & Sandrine DEPASCALI DUPONT ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425. Le Fichier TEMIS peut être consulté par toutes les structures de vente aux enchères opérant en France abonnées à ce service. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interencheres.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ». L'inscription au Fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des Professionnels Abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « Live » de la plateforme www.interencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme. Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au Fichier TEMIS, la SELARL Mes François DUPONT & Sandrine DEPASCALI DUPONT pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation de l'enchérisseur aux ventes aux enchères pour lesquelles ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier TEMIS, contester leur inscription ou exercer les droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition dont ils disposent en application de la législation applicable en matière de protection des données personnelles, peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité : - Pour les inscriptions réalisées par SELARL Mes François DUPONT & Sandrine DEPASCALI DUPONT: par écrit auprès de la SELARL Mes François DUPONT & Sandrine DEPASCALI DUPONT, - Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris ou par e-mail contact@temis.auction.

L'Enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS. Pour en savoir plus sur le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter nos conditions générales de ventes. Les notifications importantes relatives à la suite de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer la SELARL Mes François DUPONT & Sandrine DEPASCALI DUPONT de tout changement concernant ses coordonnées de contact »

7) ORDRE D'ACHATS ET ENCHERES TELEPHONIQUES

Il pourra être demandé aux enchérisseurs, en fonction de la valeur des lots présentés, un dépôt de garantie. La SELARL Mes François DUPONT & Sandrine DEPASCALI DUPONT propose d'exécuter gracieusement les ordres d'achats.

. Les ordres d'achat doivent impérativement parvenir par courrier ou par mail avant 12 h le jour de la vente. Ils doivent être assortis des coordonnées bancaires et d'une copie de pièce d'identité valide. La SELARL Mes François DUPONT & Sandrine DEPASCALI DUPONT se réserve la possibilité de ne pas enregistrer un ordre d'achat pour informations jugées insuffisantes. Il appartient au donneur d'ordre de s'assurer du bon enregistrement de son ordre d'achat.

La SELARL Mes François DUPONT & Sandrine DEPASCALI DUPONT s'efforce d'exécuter gracieusement et au mieux les ordres d'achats des enchérisseurs ne pouvant se déplacer, ou suivre la vente en Live, ils ne peuvent cependant être tenus responsables pour leur non-exécution. Sa responsabilité ne pourra en aucun cas être engagée dans l'hypothèse d'un défaut de connexion ou une défaillance des systèmes de communication.

Les ordres d'achats secrets d'Interencheres.com :

La SELARL Mes François DUPONT & Sandrine DEPASCALI DUPONT n'a pas connaissance du montant maximum des ordres d'achats secrets déposés via le site de service Interencheres. Vos enchères sont prises automatiquement et progressivement dans la limite de votre offre. L'exécution de l'ordre s'adapte aux enchères prises en salle et au pas d'enchères fixé par le commissaire-priseur. Si vous êtes adjudicataire grâce à votre ordre secret, vous recevrez le bordereau de vente complété des frais de ventes.

8) ENCHERES LIVE

La SELARL Mes François DUPONT & Sandrine DEPASCALI DUPONT propose aux enchérisseurs ne pouvant se déplacer de suivre la vente et porter les enchères sur les sites partenaires, elle se réserve la possibilité de modifier les pas d'enchères et le rythme de la vente. Sa responsabilité ne pourra en aucun cas être engagée dans l'hypothèse d'un défaut de connexion ou une défaillance des systèmes de communication.

Il appartient aux enchérisseurs de s'enregistrer préalablement sur les sites partenaires et de se renseigner sur les frais pratiqués en sus des enchères.

Si vous souhaitez enchérir sur le site Interencheres.com, veuillez-vous inscrire et effectuer une empreinte carte bancaire (ni le n° de carte bancaire, ni la date d'expiration ne sont conservés). Les renseignements relatifs à votre inscription seront transmis à la SELARL Mes François DUPONT & Sandrine DEPASCALI DUPONT, qui se réserve le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant la validation définitive de votre inscription en vue d'enchérir en ligne. Votre inscription vaut acceptation de ses conditions et toute enchère en ligne dans le cadre d'une vente aux enchères publiques est considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez La société de ventes SELARL Mes François DUPONT & Sandrine DEPASCALI DUPONT à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions ainsi que les frais à la charge de l'acheteur.

Sur Interencheres.com :

- Pour les véhicules volontaires, majoration de 35 EUR HT par véhicule (soit +42 EUR TTC par véhicule).
- Pour les ventes judiciaires, pas de majoration des frais habituels.

Pas de majoration des frais de ventes habituels pour les ventes judiciaires et les ventes caritatives.

Vente LIVE et ONLINE interencheres.com

Enchères en direct et ordres d'achat secret via les services LIVE et ONLINE sur site interencheres.com

Enchères directe : Si vous souhaitez enchérir en ligne (LIVE ou ONLINE ; en direct ou par dépôt d'ordre d'achat secret) pendant la vente. Veuillez-vous inscrire sur www.interencheres.com et effectuer une empreinte carte bancaire (vos coordonnées bancaires ne nous sont pas communiquées en clair). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres.com communique à la Maison de ventes Dupont & Associés tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. La maison de vente Dupont & Associés se réserve le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne.

Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

- **Ordre d'achat secret :**
- La Maison de vente Dupont & Associés n'a pas connaissance du montant maximum de vos ordres secrets déposés via interencheres.com. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée.
L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchères est pré-défini et mais peut-être modifié par le commissaire-priseur pendant la vente. Le pas d'enchères est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 50 € : 5 € ; de 50 à 100 € : 10 € ; de 100 à 300 € : 20 € ; de 300 à 1.000 € : 50 € ; de 1.000 à 5.000 € : 100 € ; de 5.000 à 10.000 € : 500 € ; de 10.000 à 20.000 € : 1.000 € ; de 20.000 à 50.000 € : 2.000 € ; de 50.000 € à 100.000 € : 5.000 € ; au-delà de 100.000 € : 10.000 €.
- **Paiement :**
 - Dans le cadre des ventes LIVE, si vous êtes adjudicataire en ligne via une enchère portée en direct ou par le biais d'un ordre d'achat secret, vous autorisez la Maison de ventes Dupont & Associés si elle le souhaite à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement partiel ou total, de vos acquisitions, y compris des frais habituels à la charge de l'acheteur pour un montant pouvant aller jusqu'à 1200 €. Au-delà de ce montant, vous recevrez un lien de paiement 3DS par mail.
 - Dans le cadre du service ONLINE, vous recevrez un lien de paiement 3DS par e-mail pour régler ou solder votre bordereau dans la limite de 10.000 euros.

9) CONDITIONS SPECIALES CRISE SANITAIRE COVID 19

Jusqu'à nouvel ordre des conditions spéciales sont applicables :

- Port du masque obligatoire - Lavage des mains à base de gel hydro alcoolique mis à disposition à l'entrée - Respect de la distanciation d'un mètre entre le public et le personnel
- Expositions préalables aux ventes : Les expositions pourront être allongées (Voir les annonces de chaque vente)
- Enchérir pendant la vente :
 - * Assister à la vente dans la limite des personnes autorisées
 - * Déposer un ordre d'achat lors de la visite de l'exposition ou par mail (service gracieux dans la limite du respect des conditions générales de ventes)

* Enchérir par téléphone (Service gracieux dans la limite du respect des conditions générales de ventes)

* Déposer un ordre d'achat secret sur - Enchérir en Live sur Interenchères

* Régler les achats : Règlement à distance sécurisé suite à l'enregistrement des coordonnées bancaires sur Interenchères - Règlement à l'Hôtel des ventes ou sur place (Dans le respect des conditions de rendez-vous et de sécurité)

* Retirer les achats :

- La délivrance des achats se fera exclusivement sur rendez-vous sur place en fonction des conditions annoncées dans la publicité de la vente après l'acquittement complet du bordereau.

Les biens nécessitant une logistique particulière pourront cependant être enlevés avec délai qui sera convenu amiablement avec le Commissaire-Priseur. Les adjudicataires devront enfin prendre toutes dispositions tant techniques que d'assurances tant pour leurs propres biens que pour prévenir ou réparer les dégradations éventuelles qui pourraient être occasionnées aux immeubles ou au foncier dans le cadre des enlèvements.

Les adjudicataires prennent pleinement connaissance que les matériels ou machines-outils non munis de certificat de conformité, sont adjugés en l'état et sans garantie, à charge impérative pour eux de procéder à toutes mises aux normes éventuelles qui pourraient s'avérer nécessaires, avant toute utilisation ou re-commercialisation, et ce dans le strict respect du droit français en vigueur, ou des législations parfois relative aux contrefaçons de marque, produits ou logos y compris sur vêtements avant toute re-commercialisation. Concernant les véhicules gagés, le changement de certificat d'immatriculation au profit du nouveau propriétaire ne pourra pas intervenir avant la main levée donnée par le créancier gagiste qui aura été désintéressé par le produit de la vente.

10) **PROTECTION DES DONNEES**

La SELARL Mes François DUPONT & Sandrine DEPASCALI DUPONT s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données soit conforme au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

La SELARL Mes François DUPONT & Sandrine DEPASCALI DUPONT a recours à la plateforme TEMIS opérée par la société Commissaires-Priseurs Multimédia, aux fins de gestion du recouvrement des Bordereaux impayés. Dans ce cadre, en cas de retard de paiement, les données à caractère personnel relatives aux enchérisseurs, ou leurs représentants, (notamment identité et coordonnées des enchérisseurs, informations relatives à la vente, bordereaux) sont susceptibles d'être communiquées à CPM aux fins de gestion du recouvrement amiable de créance. CPM intervient en qualité de sous-traitant au sens du Règlement général sur la protection des données (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016). »